

Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)

Communication en Question

www.comenquestion.com

n° 20, Novembre / Décembre 2024

ISSN : 2306 - 5184

**Contribution du journalisme au
développement durable : Cas des
journalistes résidents dans la région de
Gbêkè (Côte d'Ivoire)**

*Contribution of journalism to sustainable development: Case
of resident journalists in the Gbêkè region (Ivory Coast)*

6

N'GORAN Desnos Komoé
Enseignant-Chercheur

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
(INSAAC)

Email : komoedesnos@yahoo.fr

Résumé

Cet article met en évidence la part d'implication des journalistes dans le processus de vulgarisation du développement durable en Côte d'Ivoire. La méthodologie de recherche a mobilisé les techniques de collecte de données (enquête) avec son outil de collecte d'information (questionnaire) et les techniques de collecte d'information (entretien de type semi-directif) avec son outil de collecte d'information (guide d'entretien), exposant la réalité du développement durable dans l'exercice du métier de journaliste. L'enquête par questionnaire a été menée auprès de 70 journalistes résidents dans la région de Gbêkè, appuyée par des entretiens avec Cinq acteurs institutionnels du développement durable et une dizaine de managers de médias de Bouaké. L'étude révèle que le regard porté par ses professionnels de l'information à l'égard de ce nouveau mode de développement est mitigé.

Mots-clés : Journalisme ; Presse ; Vulgarisation ; Développement, développement durable.

Abstract

This article highlights the role of journalists in the process of popularizing sustainable development in Ivory Coast. The research methodology mobilized data collection techniques (survey) with its information collection tool (questionnaire) and information collection techniques (semi-directive type interview) with its information collection tool (interview guide), exposing the reality of sustainable development in the exercise of the profession of journalist. The questionnaire survey was conducted among 70 journalists resident in the Gbêkè region, supported by interviews with five institutional stakeholders in sustainable development and around ten media managers from Bouaké. The study reveals that the view taken by information professionals regarding this new mode of development is mixed.

Keywords: Journalism, Press; Popularization; Development; Sustainable development

1.- Contexte et justification

L'idée d'un développement pouvant à la fois réduire les inégalités sociales et ralentir la pression sur l'environnement a évolué dans un long processus. Cela équivaut à une expérimentation de la croissance qui, cette fois équilibrée prendrait en compte la dimension humaine. Plusieurs chercheurs s'engagent donc dans cette dynamique pour trouver une alternative de développement autre que celui hérité de l'Occident qui connaît déjà ses limites.

La notion sera officiellement adoptée dans la déclaration de la Conférence mondiale de l'environnement de Stockholm (Suède). Cette Conférence marquait le premier sommet de la Terre organisé par les Nations Unies du 05 au 16 juin 1972. C'est d'ailleurs, cette notion qui consacre la connexion entre environnement et développement. Puisque les exposés sur ladite notion ont mis en évidence d'une part les interactions entre écologie et économie, et d'autre part le développement des pays du Sud et du Nord. Avec un bilan moins reluisant, cette Conférence reflète l'éveil de la prise de conscience au niveau planétaire. (Reynaud, 2006). Cette prise de conscience universelle de ce que l'environnement est un patrimoine à léguer aux futures générations.

En 1980, l'Union internationale pour la conservation de la nature publie un rapport où apparaît la toute premièrement fois, la notion de « développement durable », traduit de l'anglais « sustainable développement ». Plus la dimension planétaire des problèmes à venir inquiète, plus la prise de conscience s'accroît. C'est dans cette atmosphère d'inquiétude que l'ONU installe une Commission mondiale de l'environnement et du développement (CMED) en 1984 pour faire face aux problèmes. Cette Commission est présidée par Gro Harlem Brundtland (ministre norvégienne de l'Environnement devenue en 1990

premier ministre). Au bout de trois ans de travaux (1987), la Commission produit un rapport dans lequel la notion d'« écodéveloppement » est renommée : le « sustainable développement ».

Après la publication du rapport de la Commission mondiale de l'Environnement et du développement (1987), la même année, le protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone est ratifié le 16 septembre ; le signe d'un engagement collectif. Le 22 mai 1991, le premier ministre français Edith Cresson évoque l'expression « développement durable » dans son discours de politique générale. Du 3 au 14 juin 1992, s'organise le troisième sommet de la Terre à Rio de Janeiro, dix ans après celui de Nairobi (le second) en 1982. A ce sommet, le concept de « développement durable » fut consacré et largement médiatisé. A cette rencontre, la vision de la CMED qui préconise la préservation de l'environnement et la conservation prudente des ressources naturelles non renouvelables est modifiée par la synergie de « trois piliers » dans une perspective de développement durable : le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement. C'est au cours de ce sommet que la « Convention de Rio et l'Agenda 21 » ont été adoptés. Après la consécration au sommet de Rio (1992), c'est le sommet de Johannesburg (le 4è en 2002) qui va booster l'application du développement durable dans tous les pays du monde. C'est justement à ce sommet qu'il a été recommandé à chaque pays de définir dans sa gouvernance une politique de développement durable, à l'échelle nationale en vue de faire sa promotion. Une recommandation qui transparaît à l'article 37 de la résolution (1) du rapport de ce sommet mondial pour le développement durable d'Afrique du Sud (ONU, 2002, p.5) :

« Depuis le continent africain, berceau de l'humanité, nous nous engageons solennellement devant les populations de la planète et les

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

générations qui hériteront de cette terre à faire en sorte que le développement durable que nous appelons de nos vœux devienne une réalité ».

L'État ivoirien ne voulant pas se mettre en marge de cette exigence internationale s'engage dans ce processus en mettant, en place ses premiers outils pour vulgariser le développement durable (Rapport Stratégie nationale de développement durable (SNDD), 2011). Ainsi, dans le souci de garantir le succès de cette politique de vulgarisation, il est créé en 2004, le Ministère de l'environnement et du développement durable, en charge d'élaborer la stratégie qui visera à faire la promotion de ce nouveau mode de vie. Face à ce qui s'impose comme un défi à relever pour les autorités ivoiriennes, chaque citoyen, quel que soit son niveau social, doit apporter sa pierre à l'édifice pour un pays viable et vivable. Par conséquent, il est un devoir pour toutes les couches de la société de se mobiliser aux côtés de l'État, pour conduire le processus promotionnel du développement durable. Cette mobilisation d'ensemble pour accompagner les gouvernants à réussir cette politique de bien-être pourra certainement aider à intégrer ce nouveau mode de vie dans la conscience collective. Toutefois, la promotion d'un concept aussi complexe et transversal que celui du développement durable ne peut se faire en marge des journalistes qui font partie intégrante des couches de la société. Étant entendu que leur métier impacte considérablement les populations en termes d'information, éducation, distraction, en un mot de sensibilisation.

En convoquant le journalisme dans ce processus, il est question de savoir le rôle que doit jouer ce métier, tel que souligne le sociologue Diagne (1998), afin de contribuer à faire accéder l'homme à une vie et à une société qualitativement meilleure, tout en préservant les acquis pour les générations futures. Cette étude a pour ambition de développer une réflexion autour du

traitement journalistique du développement durable, dans le sens de diffusion et d'échange d'informations quantitatives et qualitatives à l'attention des populations, en vue de les amener à comprendre ses principes et enjeux. Dès lors, le journalisme qui se définit comme l'activité pour un journaliste qui consiste à collecter, vérifier les faits, en les traitant pour produire les informations à destination du public apparaît comme un vecteur puissant pouvant accompagner l'État à implémenter efficacement le développement durable pour le faire prendre racines dans la conscience collective.

Dans cette vision, l'on pourrait dire que le journaliste est celui dont le métier est de rapporter l'événement au bénéfice de ceux qui n'ont pu y assister, ou pour permettre à ceux qui en ont été témoins d'équilibrer leur jugement en le confrontant avec un commentaire externe, avec des données additionnelles. Le journaliste n'est donc pas là pour indiquer ce qu'il faut penser, ni pour faire l'éloge ou faire la morale à qui que ce soit. Il est là pour témoigner.

Partant de ce fait, il est opportun de s'interroger non seulement sur le regard que porte le journaliste relativement à cette alternative de développement mais aussi ce qui lui revient comme rôle à jouer dans sa promotion au sein des communautés. En effet, le rôle du journaliste dans ce domaine ne sera pas différent de celui du journaliste ordinaire. Ainsi, comme ses confrères spécialisés sur d'autres sujets, son travail consiste à recueillir, trier et analyser des informations liées au développement durable, les transmettre au public, afin de l'aider à décrypter le monde et la société dans laquelle nous vivons.

Il est donc question de cerner la réalité du développement durable dans la pratique du métier de journaliste. Dans cette dynamique, il est judicieux que l'on se pose la question, comment les journalistes pensent-ils

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

le développement durable ? De cette question découlent les trois (3) questions opérationnelles suivantes :

- Quelle est la place du développement durable dans l'agenda des médias d'information en Côte d'Ivoire ?
- Comment les journalistes s'approprient-ils la notion de développement durable ?
- Quels sont les facteurs qui pourraient entraver l'articulation du développement durable dans le journalisme ?

Pour cerner le problème au cœur de cette réflexion, nous allons structurer notre démarche textuelle par la justification contextuelle à la conclusion en passant par la méthodologie, les résultats et la discussion.

2.- Matériels et méthodes de recherche

12

Les techniques de recherche mobilisées pour cette étude sont : **l'enquête par questionnaire et l'enquête par guide d'entretien.**

L'enquête par questionnaire a permis de mesurer la place du développement durable dans les médias d'information et l'intérêt que les journalistes lui portent dans l'exercice de leur métier. Quant à l'enquête par guide d'entretien, elle a servi à déterminer les facteurs affectant le traitement du développement durable dans l'agenda des médias.

2.1.- Terrain de l'étude

Le terrain d'investigation est la ville de Bouaké. Deuxième ville de la Côte d'Ivoire au regard de sa population (832 371 hab.) selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat en 2021, (INS, 2021). Cette bourgade est le chef-lieu de la région de Gbêkè. Tout comme dans les autres régions du pays, la

région de Gbêkè fait aussi l'expérience du processus d'implémentation du développement durable impulsé par le gouvernement.

2.2.- Population de l'étude

La population de l'étude est constituée par l'ensemble des journalistes travaillant dans la région de Gbêkè. Certains travaillent pour les chaînes du groupe RTI (radio et télévision) et de stations de radio sur place. D'autres sont correspondants permanents d'agence de presse, de journaux de la presse écrite, radio, télévision. Parmi ceux-ci, environ une dizaine est détentrice de la carte d'identité du journaliste professionnel.

2.3.- L'enquête par questionnaire

L'échantillon quantitatif est composé par l'ensemble des journalistes travaillant dans les rédactions des médias localisés dans la région du Gbêkè sur le territoire ivoirien. La taille de l'échantillon est de 70 sujets officiant comme journalistes dans la région de Gbêkè. Ces 70 journalistes sont répartis entre 24 correspondants de journaux de la presse écrite, 4 correspondants de chaînes de télévision, 2 correspondants de chaînes de radio, 18 journalistes travaillant pour les stations de radio locale, 12 journalistes du groupe RTI et 10 journalistes presse en ligne.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon

Catégories de journalistes	Effectif	Fréquence
Correspondants de journaux	24	34.2%
Correspondants de télévision	4	5.7%
Correspondants de chaîne de radio	2	2.8%
Journalistes de radios locales	18	25.7%
Journalistes RTI	12	17.1%
Journalistes presse en ligne	10	14.2%
Total	70	100 %

Source : Données tirées de l'étude, N'Goran, 2024

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

2.3.- L'enquête par guide d'entretien

Cette technique a été utilisée pour réaliser des entretiens semi-directifs à un échantillon de 10 sujets dont 5 responsables de médias localisés et 5 agents de la direction régionale de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique dans notre milieu d'étude. L'objectif était de déterminer les perceptions des journalistes relatives au traitement du développement durable dans leur média, et ensuite l'appréciation des agents des services publics par rapport au traitement du développement durable par les médias.

4.- Résultats et discussions

4.1.- Appréciation du développement durable par les journalistes

Les résultats montrent que les journalistes en tant que professionnels de l'information observent une indifférence vis-à-vis du développement durable. Cette indifférence, selon eux, est sous-tendue par plusieurs éléments justificatifs consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Indifférence des journalistes face au DD

Justificatifs de l'indifférence des journalistes vis-à-vis du DD	Effectif	Fréquences
Le DD est un sujet lointain (concerne l'avenir)	10	14.2 %
Le DD est une notion abstraite au contenu flou	11	15.7 %
Les lignes éditoriales des médias ne correspondent pas aux objectifs du DD	15	21.4 %
Les médias exécutent des agendas imposés	20	28.5 %
La mission du journaliste n'est pas d'anticiper sur les événements	3	4.2 %
L'instantanéité et les contraintes de rentabilité financière des médias	11	15.7 %
Total	70	100%

Source : Données tirées de l'étude, N'goran, 2024

Les résultats indiquent que les éléments justificatifs de l'indifférence des journalistes quant à la prise en compte

du développement durable dans l'exercice de leur métier. A l'analyse de ces résultats, l'on remarque que 28,5 % des journalistes interrogés affirme que les médias exécutent des agendas imposés : cette opinion concerne 20 journalistes. 21,4 % des journalistes enquêtés soulignent également le fait que les lignes éditoriales des médias pour lesquels ils travaillent ne répondent pas aux objectifs du développement durable. C'est l'avis de 15 de ces journalistes interrogés. 11 journalistes soit 15,7 % mettent aussi en relief l'instantanéité et les contraintes de rentabilité financière caractérisant les médias. 15,7 % soit 11 autres journalistes estiment que le développement durable est une notion arbitraire au contenu flou. 10 journalistes représentant 14,2 % des enquêtés soulignent que le développement durable est un sujet lointain (qui concerne l'avenir, donc le long terme). Sans occulter l'avis de 03 journalistes, soit 4,2 % qui pensent que la mission du journaliste n'est pas d'anticiper sur les événements.

4.2.-Facteurs entravant l'articulation du développement durable dans le journalisme

15

Les entretiens ont révélé que les personnes ressources rencontrées à la Direction régionale de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique émettent des réserves quant au traitement journalistique de cette thématique. Cependant, ils reconnaissent le manque de visibilité dans la synergie entre leur service et les journalistes dans le sens de la promotion du développement durable.

Pour les cadres des médias, ils mettent en évidence des facteurs qui pourraient justifier le fait que certains journalistes accordent peu d'intérêt au développement durable dans l'exercice de leur profession. Nous pouvons noter entre autres le "dikta" de ceux qui financent les médias qui pèse sur les professionnels de l'information ; les enjeux et objectifs du développement durable souvent en déphase avec les lignes éditoriales de certains médias ;

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

le caractère transversal du développement durable faisant de lui une notion arbitraire et un contenu difficile à cerner ; le principe des médias qui repose sur le gain financier. Des justificatifs quasiment identiques aux données quantitatives enregistrées auprès des journalistes.

4.-Discussion

L'appropriation et le traitement de la question du développement durable par les journalistes de la région du Gbêkè est toute la problématique de cette étude. Sous cet angle, les données informationnelles glanées sur le terrain indiquent que le traitement journalistique de ce nouveau mode de développement reste sujet à discussion. Cela laisse penser que les journalistes résidents dans la région de Gbêkè s'intéressent insuffisamment aux problématiques du développement durable.

Ce manque d'engouement est lié au contenu furtif de ce concept. C'est ce que nous notons avec Sigward et Trudelle (2015) cités par Kouadio (2022) mettant en jeu les médias et le développement durable.

À cela s'ajoute la question de la ligne éditoriale qui ne laisse aucune possibilité aux professionnels de l'information de traiter des sujets selon leur bon vouloir. C'est dans ce sens que certains journalistes rencontrés ont relevé la contrainte selon laquelle les professionnels de l'information subissent la dictature de ceux qui financent les médias. Certains ont souligné la question des finances qui se pose comme une équation difficile à résoudre dans le monde de l'entreprise. Pour ceux-ci, le fait que les médias soient orientés vers des objectifs de rentabilité, il n'est point question que les journalistes s'attardent sur le traitement d'une thématique sans intérêt direct pour le financement des médias. S'agissant des critiques à l'encontre des journalistes sur la question du traitement des sujets sur le DD, un responsable de média souligne qu'un organe de presse, par exemple, est avant tout une

entreprise commerciale qui a besoin de réaliser un chiffre d'affaires par la vente de journaux. Dans ce cas, elle doit opérer le choix des informations susceptibles de satisfaire ce besoin.

C'est en ce sens qu'un responsable de médias note :

«une entreprise de presse est avant tout, une organisation commerciale qui doit réaliser un chiffre d'affaires en vendant ses journaux. Dans ce cas d'espèce, elle doit sérier les informations pouvant permettre de satisfaire cette exigence ».

Ce raisonnement lève un coin de voile sur la problématique du financement des entreprises de médias en Côte d'Ivoire. L'État apporte un soutien financier chaque année au secteur de la presse via l'Agence de soutien et de développement des médias (ASDM).

Les acteurs institutionnels du développement durable rencontrés qui émettent des réserves sur le traitement journalistique de ce nouveau mode de vie ont également mentionné qu'il n'y a véritablement pas de symbiose entre leur service et les journalistes. Cela pourrait traduire le fait que 14.2 % de ces journalistes interrogés estime que le développement durable n'est pas un sujet dont le traitement journalistique susciterait de l'urgence, parce qu'il renvoie à un enjeu futuriste. D'ailleurs, c'est pour cela que 15,7 % de ces journalistes estime que le DD est une notion abstraite au contenu flou. En outre, le fait que les journalistes détournent leur attention sur le traitement du développement durable est lié au fait que les lignes éditoriales des médias ne cadrent pas toujours avec les enjeux et objectifs du DD ; tout simplement parce que ces médias exécutent des agendas imposés par ceux qui les financent.

Ces insuffisances dans la prise en compte du DD dans l'agenda de la presse est aussi à une caractéristique

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

majeure des médias. Celle de l'instantanéité et de rentabilité financière comme l'on fait remarquer certains professionnels de l'information. En outre, 4,2% des journalistes enquêtés (insignifiant soit-il comme pourcentage) pensent que leur mission n'est pas d'anticiper sur les événements.

Des responsables de médias rencontrés affirment prendre en compte le développement durable dans leur programmation, sans toutefois dire comment ils s'y prennent. En revanche, l'un d'entre eux soutient que le DD est abordé dans son aspect environnemental puisqu'en moyenne deux parutions par semaine planchent sur la question. Alors que le rédacteur en chef d'un magazine révèle que ces questions de DD importent peu leur journal, car il est à thématique culturel et dédié à la femme. Cette opinion du rédacteur en chef de ce magazine montre qu'il ne maîtrise pas les enjeux du DD. Il ignore que la culture est considérée, selon les experts, comme le 4^e pilier du DD après ses principaux piliers que sont l'environnement, l'économie et le social.

18

Sur la situation de l'environnement par rapport au DD, ils s'accordent dans l'ensemble pour dire que le premier fait partie intégrante du second. Mais cette intégration n'est toujours pas perçue de façon claire pour certains d'entre eux. Des médias qui exécutent des agendas imposés traduit le fait que ceux-ci sont majoritairement créés ou financés par le politique qui impose la ligne éditoriale. Nous percevons bien, ici, la problématique de l'indépendance des médias. Cependant, les faits sensibles ne doivent pas non plus se muer en la peur d'informer. Car les populations ont besoin d'être éduquées à la base, puisque le journaliste est un éveilleur de conscience. Donc, conformément à l'orthodoxie journalistique qui exige l'impartialité dans le traitement informationnel, les obstacles peuvent être contournés, s'il en existe. Un secrétaire général de rédaction, lui, estime que ces critiques sont avérés d'autant plus que le journaliste réagit quand il

y a événement. Il parlera par exemple de catastrophe lorsqu'il en aura effectivement. Alors que les médias ont aussi un rôle préventif.

A l'inverse, un autre responsable de journal admet que ces reproches ne sont pas fondés, puisque de plus en plus l'on crée des médias en ligne spécialisés dans ce domaine du DD : l'exemple de mediasforchange.org.

Concernant les professionnels de médias qui pensent que dans leur mission, ils n'ont pas à défendre une cause ni sensibiliser le public, mais rendre simplement compte des événements qui se produisent, certains patrons de presse accostés ne partagent pas cette opinion. Ils croient que dans leur mission, il y a le devoir de sensibilisation. Donc, il n'est point question d'attendre qu'il y ait problème avant de réagir, mais sensibiliser pour éviter des événements malencontreux.

Dans l'ensemble, ils sont pour le traitement de certains sujets liés au DD jugés sensibles malgré les pressions du politique. Car cela y va de l'avenir de la nation. Cependant, l'un d'entre eux pense qu'il est possible mais pas toujours facile à le faire, justement, au regard de ces pressions politiques. Nombreux sont ces responsables de médias qui témoignent qu'ils ne sont pas à l'abri des manipulations ou des influences quant au choix des sujets à traiter. Ils sont tous unanimes sur les conditions précaires de travail dans leur corporation. Conformément à cette précarité, ils soulignent le manque de moyens de production, les salaires bas ou souvent absence de salaire, l'insécurité dans toutes ses formes, pas de contrat d'assurance etc. Malgré ces problèmes qui minent leur milieu, ils préconisent tout de même des recettes pour redynamiser leur participation à la promotion du DD, entre autres :

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

- La formation des journalistes ou renforcement de leur capacité à travers des séminaires ou ateliers relatifs au DD ;
- L'implication de la presse dans les actions de défense et de protection des ressources et autres ;
- Le financement des reportages, dossiers, enquêtes, interviews dans le domaine du DD ;
- La création des partenariats entre pouvoirs publics et les entreprises de presse ;
- L'accès aux personnes ressources pour mieux s'imprégner des enjeux du DD ;
- L'organisation de missions à l'étranger en faveur des journalistes pour s'imprégner des cas de réussite dans le traitement médiatique du DD.

De ce qui précède, nous pouvons remarquer que dans l'ensemble, les journalistes sont soucieux des défis liés à un monde viable et vivable même si leur contribution reste encore limitée. À cet effet, il faut impulser un changement de la part des différents acteurs afin de renforcer la visibilité du développement durable dans l'agenda des médias.

À savoir, les décideurs qui définissent les politiques de développement et les professionnels de l'information que sont les journalistes. La dictature de ceux qui détiennent le pouvoir financier pour le fonctionnement des médias souligné tantôt par les journalistes remet au centre le débat sur la liberté d'expression et de presse. À ce niveau, il serait souhaitable que les lois afférentes au secteur du 4^e pouvoir soient revues, afin de permettre non seulement aux médias de se développer mais donner une marge de manœuvre aux professionnels de l'information de remplir leur mission. Celle qui consiste à informer les citoyens. Certes, pas forcément besoin de spécialistes comme le soulignaient Bird et condisciples pour parler de développement durable mais les journalistes ont obligation de s'en instruire sur ses principes, enjeux et

objectifs. Car c'est à travers leur mission d'information qui vise à sensibiliser que la masse adhère aux causes d'intérêt public. Et ce n'est pas Blé (2009, p.180-181) qui dira le contraire, lui qui écrit : « *Le discours journalistique ajoute à sa fonction traditionnelle d'informer de nouvelles fonctions de conditionnement et de mobilisation qui en font pleinement un espace idéologique d'adhésion totale* ».

Pour corroborer ses propos relativement au travail des journalistes qui donne force de loi au fonctionnement des médias, Blé va plus loin en évoquant les travaux de Lazarsfeld et Katz (1955) sur l'impact et l'influence des médias sur leur public. En effet, pour eux, les médias n'exercent pas d'effet immédiat sur leur public comme l'a démontré Lasswell (1948) avec son modèle descriptif du processus de communication (repris par Michael Buhler, 1974), mettant en évidence sa fameuse question-programme des 5W.

Ainsi, sous la forme d'un flux à deux niveaux (two-step flow of communication), les messages diffusés par les médias sont appréciés au niveau de groupes où se trouvent des leaders d'opinion dignes de confiance vis-à-vis de leurs concitoyens qui croient en eux. Ceux-ci, exposés aux médias, influencent considérablement leurs pairs à qui, ils relaient les messages reçus après les avoir analysés. C'est au regard de ce pouvoir des médias à leur conférer par l'activité journalistique que la participation des journalistes est indispensable à la promotion du développement durable.

C'est ce pouvoir des médias grâce au travail des journalistes que la secrétaire générale adjointe de l'ONU en 2020, Amina Mohammed, a mis en évidence dans une interview publié dans le magazine *Afrique Renouveau*. Selon elle, le niveau avec lequel les journalistes ont traité l'affaire George Floyd mort étouffé par un policier aux Etats unis avait relancé le débat sur le racisme dans le monde et forcer la main aux autorités américaine à faire

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

des réformes au niveau de la police. Cette fin tragique de cet afro-descendant américain intensifiant le mécontentement dû à des années de privation de droits et de racisme a montré visiblement que le monde doit changer pour offrir un traitement égal à tous. De plus, la vague de manifestations dans les quatre coins du monde lors de la pandémie à Covid-19 a montré que la société mondiale est encore fragile avec de nombreuses inégalités sociale et sanitaire malgré les énormes progrès. C'est justement ce que Amina Mohammed affirmait dans un entretien télévisé (Media Zone du SDG, 2020) publié dans le magazine en ligne *Renouveau Afrique* en reconnaissance du rôle important joué par les médias :

Les rapports des médias ont contribué à révéler les fils entrelacés de l'inégalité et de la santé, les personnes les plus pauvres subissant une part disproportionnée des retombées du virus, soit par l'infection, soit par la perte de leurs moyens de subsistance.

22

Ces deux exemples illustrant bien la force des médias à l'échelle mondiale. La secrétaire générale adjointe des Nations Unies (2020) est confiante de ce que les médias peuvent apporter aux Objectifs du développement durable (ODD) à partir du travail des journalistes. Car pour elle, la réalisation de ces objectifs, et donc l'amélioration des conditions de vie de millions d'Africains, dépend fortement de la sensibilisation du public, ainsi que de l'action ciblée et du financement que cette sensibilisation suscite. En conséquence, conclut-elle, partout dans le monde, le succès de la réalisation des ODD permettra d'apaiser les inquiétudes mondiales, d'offrir une vie meilleure aux femmes et aux hommes et de construire une base solide pour la stabilité et la paix dans toutes les sociétés, Pour cela, les médias peuvent et doivent braquer les projecteurs sur les laissés-pour-compte à travers le travail des professionnels de l'information.

Dans la même veine, la journaliste indépendante et présidente de l'ONG "BiodiverCités", Saleck (2018) parle du rôle que peuvent et doivent jouer journalistes et médias pour rapprocher les ODD du grand public en les rendant plus compréhensibles. Il est question de voir comment les professionnels de l'information doivent parler des ODD face à son défi du long terme.

En plus, elle préconise que les journalistes doivent aller à la rencontre des expériences que proposent les citoyens souvent extraordinaires de simplicité, de créativité qui sont des solutions à des situations de vie et de survie. Saleck (2018) indiquent aussi que le devoir des journalistes est aussi celui de rappeler aux gouvernants leurs engagements chaque fois que cela est nécessaire mais aussi de leur droit de faire le suivi de ces engagements. Toutefois, cela ne peut être possible que par la formation de ces professionnels de l'information qui eux-mêmes doivent s'informer sur le DD. Comme cela se fait avec l'Union de la presse francophone qui organise des formations pour ses membres chaque année sur les objectifs des ODD. C'est dans ce sens que des patrons de médias réunis au sein d'un réseau ont été sensibilisés sur les ODD au Togo. Aussi, les médias doivent-ils tisser avec les organisations de la société civile et les entreprises des partenariats pour montrer leurs actions dans la réalisation des ODD.

L'avènement de l'Internet a fait émerger le journalisme citoyen peut grandement contribuer à l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD). Les outils des technologies de l'information et de la communication ont transformé le secteur des médias avec la participation plus active du public à agir en tant que journaliste citoyen. En effet, les utilisateurs actifs de ces outils se créent des sites web, des blogs et des comptes qui sont suivis par de millions de personnes à travers les médias sociaux constituant ainsi la principale source d'information de cette masse.

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

Le rôle important des journalistes citoyens dans l'atteinte des ODD se résume en effet à publier des informations majoritairement locales qu'on ne retrouve généralement pas dans les médias traditionnels. La stratégie pour ces journalistes citoyens est de s'inspirer toujours des situations de la vie de tous les jours pour produire des informations mais quand ils sont confrontés des difficultés.

À côté du journalisme citoyen, une autre forme de journalisme peut également jouer un rôle prépondérant dans l'atteinte des ODD. C'est le Journalisme de solutions en abrégé "Joso". La démarche de ce type de journalisme s'attache à décrire et analyser des initiatives concrètes qui apportent des réponses aux défis sociaux, économiques et environnementaux. Il met en exergue des actions inspirantes, afin de nourrir la réflexion et l'engagement. Dans l'élan de sa définition, Amiel écrit (2017, p.28) :

24

«Le journalisme de solutions est une forme de journalisme explicatif susceptible d'accomplir un rôle de vigie, en mettant en exergue des réponses effectives aux enjeux, afin de stimuler des réformes/changements dans les domaines où des personnes ou organismes échouent à trouver des réponses pertinentes, en particulier quand de meilleures alternatives sont disponibles ».

Dans son principe, au-delà du constat d'une situation, d'un problème, le Joso propose de poursuivre l'enquête journalistique en répondant à la question, « Et maintenant ? ». Cette démarche invite à explorer les initiatives soutenables et transférables à d'autres contextes qui peuvent constituer des solutions. Il ne s'agit pas ici de confondre communication et information.

Le travail du journaliste garde une dimension critique, expose les avancées et aussi les marges de progression et les raisons de possibles échecs. Il invite les

jeunes à dépasser les problèmes pour chercher des initiatives, des « solutions » participe des compétences psychosociales, puisqu'ils ne subissent plus, ou moins, une actualité potentiellement anxiogène mais deviennent acteurs en identifiant et en partageant des éléments de réponse.

Le journalisme de solutions induit une pratique journalistique exigeante fondée sur l'investigation, au long cours, capable d'évaluer l'impact des actions mises en place. C'est un type de journalisme constructif qui vise à renouer un lien de confiance entre les citoyens et l'information et à renforcer leur "pouvoir d'agir". En un mot, le journalisme de solutions apparaît comme une démarche particulièrement pertinente pour aborder les fondamentaux de la culture informationnelle et médiatique pour se saisir des objectifs du développement durable et de leurs enjeux. De ce qui précède, nous pouvons dire sans nous tromper que le journalisme citoyen et le journalisme de solutions sont deux formes d'un même métier (le journalisme) pour amplifier l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD). Dans la perspective, ne serait-il pas bénéfique pour une promotion accrue du développement durable en invitant les journalistes de la région de Gbêkè à se reconverter dans ces deux nouvelles formes de pratique journalistique. Dans le même élan, susciter d'autres vocations à entrer dans le métier par ces deux portes du journalisme.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il convient de rappeler le défi auquel nous étions confrontés. Il s'agissait pour nous de faire une évaluation de la contribution des journalistes, en tant professionnels de l'information, au processus du développement du développement durable dans la région de Gbêkè. En effet, notre volonté de mener une réflexion sur la thématique « journalisme et développement durable » découle de la méconnaissance

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

ou la non-maîtrise des principes, enjeux et objectifs de ce concept par les populations. À ce titre, l'étude a démontré que cette méconnaissance du DD trouve son explication dans le fait que les professionnels de médias comme les journalistes s'intéressent peu à ses enjeux. C'est dans ce but que nous avons pu évaluer véritablement la contribution des médias à la diffusion du développement durable. Ainsi, pour mieux cerner l'apport des journalistes de Gbêkè au processus d'implémentation du DD, il fallait d'abord situer et justifier le contexte de l'étude, ensuite exposer la démarche méthodologique à suivre, enfin la phase discursive après avoir préalablement exposé les résultats. Ainsi, l'étude a révélé que, bien que ces professionnels de l'informations soient conscients de la nécessité de la vulgarisation du développement durable en Côte d'Ivoire, leur contribution au processus reste discutable. Et cela, à cause d'un certain nombre d'obstacles visant à capitaliser les principes, objectifs et enjeux du développement durable dans la pratique journalistique. De plus, à côté du journalisme traditionnel deux autres formes notamment le journalisme citoyen et le journalisme de solution peuvent aisément aider à porter le projet de l'Agenda 2030 à bon port. Pour cela, il va falloir que des journalistes se spécialisent dans ces deux formes de journalisme.

Bibliographie

Abidjan.net (2 mai 2024). *31ème Journée mondiale de la liberté de la presse : les journalistes ivoiriens invités à faire face à la crise environnementale*. Consulté à [31ème Journée mondiale de la liberté de la presse: les journalistes ivoiriens invités à faire face à la crise environnementale - Abidjan.net News](#)

Amiel, P. (2020). *Le journalisme de solution*. Paris, France : Presses universitaires de Grenoble.

Bird, E. ; Lutz, R. et Warwick., C. (2010). *Les médias, partenaires de l'éducation au développement durable*. Paris, France : Unesco

Blé, R. G. (2016). La guerre dans les médias, les médias dans la guerre en Côte d'Ivoire. *Africa Développement*, 34(2), 177-201.

CLEMI, <https://www.clemi.fr> > sites > default > files > Kit, Consulté le 20 septembre 2024

Diagne, O. (1998). Le sens du journalisme dans le développement. *Quaderni*, 36, 33-44

Kouadio, E. (2022). Médias et développement durable en Côte d'Ivoire : entre enjeux et ambiguïté. *Revue ivoirienne des arts et de la culture, Sankofa*, 22, 281-297.

Lazarsfeld, P. & Katz, E. (1955). *Influence personnelle. Ce que les gens font des médias*. Paris, Armand Colin/Institut national de l'audiovisuel.

Buhler, M. (1974). Schémas d'études et modèles de communication. *Communication et langages*, 24, 31-43.

Montréal, 1987-2009. *Cahiers de géographie du Québec*, 60 (169), 129–156.

ONU (2002). *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg*. New York, EUA : ONU.

Reynaud, E. (2006). *Le développement durable au cœur de l'entreprise. Pour une approche transverse du développement durable*. Paris, France : Dunod.

Saleck, M. A. (2018). *Journaliste indépendante et présidente de l'ONG Biodiver Cités*. Repéré à <https://www.canal-u.tv/chaines/canal-uvd/les-acteurs-s-emparent-des-odd/comment-parler-des-odd-1>

**Contribution du journalisme au développement durable :
Cas des journalistes résidents dans la région de Gbêkè
(Côte d'Ivoire)**

Sigward, E-A. et Trudelle, C. (2016). Attention médiatique
et politique du développement durable à